LE FRANÇAIS, UN ATOUT POUR L'INTÉGRATION DES JEUNES IMMIGRÉS FRANCOPHONES AUX ÉTATS-UNIS?

OUI, MAIS À CERTAINES CONDITIONS.

Agnès Ndiaye Tounkara est née et a grandi au Sénégal avant de partir pour l'université en France. Depuis plus de 15 ans, elle est impliquée dans le domaine de l'apprentissage du français, d'abord à l'Alliance Française de Boston, puis dans une école internationale bilingue à New York. Elle est aujourd'hui en charge du *French Heritage Language Program* (FHLP), un programme des services culturels de l'Ambassade de France. Le FHLP aide les immigrants francophones et les jeunes Américains d'origine francophone à conserver leur patrimoine linguistique et culturel et à tirer parti de leurs compétences linguistiques, en proposant des cours et des ateliers éducatifs et culturels gratuits dans les écoles publiques et les centres communautaires à travers les États-Unis. Agnès est l'un des auteurs du livre *French All Around Us* sur la francophonie aux États Unis et représentante la langue française dans la Coalition des écoles d'enseignement de langues d'héritage (*Community-Based Heritage Language School*) et est aussi membre du conseil consultatif de CALEC (Centre pour l'avancement des langues, de l'éducation et des communautés) et de Francophonia.

Pendant l'année scolaire 2019–2020, une dizaine de lycéens new yorkais très récemment arrivés d'Afrique francophone ou d'Haïti et qui participent à notre programme se sont rendus à Easton, en Pennsylvanie, à une heure et demie de New York, dans le cadre d'un programme d'échanges avec les étudiants en francais de Lafayette College, un prestigieux collège privé. Les étudiants de Lafayette utilisent leur français de façon authentique avec des jeunes de milieux très différents des leurs et les lycéens se familiarisent avec le système universitaire américain grâce à des réunions régulières avec leurs pairs américains qui leur donnent aussi du soutien scolaire, en français. Pour la plupart de nos élèves, c'était le premier voyage hors de New York, la première visite d'université et la première dans une université privée.

Sur le chemin du retour, en écoutant les étudiants parler du voyage, j'ai pris la mesure de son impact : être sur le campus, participer à une classe de français de niveau universitaire, rencontrer des élèves, parfois de pays non anglophones, entendre un représentant du bureau des admissions, se rendre compte que les universités sont à la recherche de plus de diversité, leur a permis de réaliser qu'une université comme Lafayette College n'était pas complètement hors de portée, qu'ils ont quelque chose d'unique à apporter et ce, en partie, à cause de leurs identités.

C'est le français, le point commun entre des jeunes que tout semble séparer, surtout dans un contexte américain (race, statut socio-économique, parcours personnel et scolaire, culture) qui a permis cette connexion improbable.

Nos élèves vivent dans les quartiers les plus défavorisés de New York et font partie des 4000 élèves identifiés comme parlant le français dans les écoles publiques de New York. Nous savons que ce chiffre est une sous-estimation car il est aveugle au multilinguisme des étudiants ; il ne compte que ceux qui déclarent le Français comme langue parlée à la maison, ignorant la majorité de ceux qui ont choisi de citer

l'anglais ou le wolof, le fulani ou le créole haïtien (l'une de leurs langues maternelles) sur un questionnaire qui ne permet qu'une seule réponse.

Pour les statistiques américaines, ils sont noirs, immigrés, apprenants d'anglais et de milieux désavantagés et donc éligibles pour les repas gratuits dans les écoles. Aux Etats Unis, tous ces labels pointent vers des déficits alors qu'ils ont un héritage culturel riche et que leurs

expériences personnelles ainsi que leur multilinguisme leur ont donné des compétences prisées sur le marché du travail : savoir communiquer et bien écouter, être capable de travailler avec des gens qui ont des valeurs et des points de vue différents, avoir de l'empathie, avoir l'esprit critique et être capable de connecter des idées complexes, en plus de la résilience qu'ils ont développés pour faire face aux nombreux obstacles auxquels ils font face tous les jours.

Ils sont récemment arrivés à New York en provenance d'Afrique francophone ou d'Haïti et fréquentent des lycées publics qui n'offrent pas de cours de langue et où l'accent est mis sur l'acquisition de l'anglais. Après avoir rencontré certains de ces élèves qui se plaignaient d'oublier leur francais, Jane Ross, ancienne professeur de français et fondatrice du programme, s'est approchée des services culturels de l'ambassade de France et grâce à un partenariat avec la Fondation FACE (French American Cultural Exchange), le FHLP (French Heritage Language Program) est né il y a 17 ans.

Notre mission est de faire du français un atout qui peut aider ces élèves francophones à s'intégrer dans la société américaine. Pour cela, notre programme a adopté l'approche particulière de l'enseignement des langues d'héritage, une approche multilingue et multiculturelle qui suppose de la part des enseignants une posture critique et bienveillante. Elle part du principe que les locuteurs de langue d'héritage ont non seulement des besoins linguistiques spécifiques mais aussi des besoins psychologiques et affectifs particuliers.

Ainsi, l'approche héritage est d'abord une approche critique qui suppose que les enseignants soient conscients de la hiérarchie fictive qui existe entre les langues et qui a été créée par les rapports de pouvoirs et de domination entre différents pays. Elle suppose que les enseignants questionnent ces rapports de force qui sont évidemment présents dans la salle de classe.

C'est une approche multiculturelle qui part du principe que le capital culturel et linguistique des élèves sont des ressources importantes qui permettent d'assurer l'implication personnelle des élèves dans leur processus d'apprentissage. Lorsque l'enseignant adopte une posture de co-apprenant et qu'il encourage les élèves à assumer leurs identités, il envoie aux élèves le message fort que leurs identités culturelles sont valorisées et bienvenues dans la classe.

C'est aussi une approche multilingue. En effet, les élèves bilingues ne sont pas deux personnes monolingues qui vivent l'une à côté de l'autre. Il est donc vital que l'enseignant crée, en classe, un environnement qui encourage les pratiques langagières des élèves et leur donne des opportunités authentiques d'utiliser tout leur répertoire[1]. Certains auteurs vont plus loin : lorsque les *heritage language speakers* ne voient pas leurs identités reflétées dans les salles de classe, leur processus d'apprentissage peut en souffrir. De même s'ils ne sont pas capables de se sentir interpellés par le contenu des leçons, ils peuvent se décourager et perdre leurs motivations en classe[2].

C'est enfin une approche socio-affective qui prend en compte les besoins psychologiques et affectifs spécifiques de ces élèves. En effet, la hiérarchie créée entre les différentes variations de langues et les différents accents créent une insécurité linguistique chez les *heritage speakers* qui les rend parfois réfractaires à l'utilisation de la langue. Surtout lorsqu'ils sont critiqués pour leur accent ou pour les variations de la langue qu'ils utilisent, considérées comme « incorrectes ».

En effet, pour ces élèves, le français n'est pas la langue maternelle ; c'est une langue d'héritage c'est-à- dire, une langue parlée à la maison dans un contexte où c'est une autre langue majoritaire qui est parlée à l'extérieur du foyer. Dans le contexte américain, le français est à la fois une langue d'héritage colonial et une langue d'héritage issue de la migration, parlée par des enfants d'immigrants venus de pays francophones et qui parlent aussi d'autres langues à la maison. Avec la scolarisation en anglais et le temps, ils ont souvent

« Pour les statistiques américaines, ils sont noirs, immigrés, apprenants d'anglais et de milieux désavantagés et donc éligibles pour les repas gratuits dans les écoles. Aux États-Unis, tous ces labels pointent vers des déficits alors qu'ils ont un héritage culturel riche et que leurs expériences personnelles ainsi que leur multilinguisme leur ont donné des compétences prisées sur le marché du travail. »

1 Menken, K. and Ofelia García (eds.). 2010. *Negotiating Language Policies in Schools : Educators as Policymakers*. New York : Routledge.

2 Corinne A. Seals & Joy Kreeft Peyton (2016) : *Heritage language education : valuing the languages, literacies, and cultural competencies of immigrant youth, Current Issues in Language Planning*.

tendance à parler la langue majoritaire plus couramment que leur langue d'héritage.

Ils parlent leurs langues maternelles et le français, cette langue qu'ils ont souvent découverte à l'école alors qu'ils rêvaient, imaginaient et réfléchissaient dans leurs langues maternelles, souvent bannies des salles de classe. Maintenant qu'ils sont loin de chez eux, leurs parents ou les membres de la famille qui les accueillent, leur parlent Fulani, Wolof, Malinké ou Ewe, par réflexe de préservation culturelle ou parce que c'est la seule langue qu'ils parlent. Nulle part ou très rarement dans leurs projets d'avenir, le français n'a une place. Au contraire, il est souvent vu comme un obstacle sur le chemin de l'intégration dans un pays où l'anglais semble être le laissez-passer vers ce rêve de réussite et où leur plurilinguisme est souvent présenté comme une carence, un frein à leur réussite scolaire. De plus, il ne parle pas le français standard, celui de Paris, avec le bon accent ; ils font des fautes de syntaxe grammaire ; et l'enseignement de la langue s'est jusque là focalisé sur ces carences.

Le travail que nous faisons n'est en effet pas uniquement un travail d'enseignement du français ; c'est aussi un travail de réappropriation de la langue par une adaptation des contenus aux réalités de nos élèves et par la cohabitation du français avec leurs langues nationales ; c'est un travail de déconstruction de l'insécurité linguistique acquise après des années d'enseignement traditionnel, dont l'objectif était l'acquisition d'un « certain francais », et c'est aussi et surtout, l'adoption d'une vision pragmatique à l'américaine pour faire du français un atout académique et professionnel.

Le FHLP célèbre aussi la grande diversité du français et permet aux élèves de se l'approprier à travers des contenus pédagogiques directement liés à leur héritage culturel : la littérature, la presse, le cinéma et le théâtre de leurs pays d'origine ont toutes leurs places dans nos salles de classe, et leurs langues nationales aussi. En effet, parce qu'ils ont des niveaux de français très différents, les élèves ont aussi recours à leurs langues maternelles lorsqu'ils travaillent en groupe pour mener à bien leurs projets ou pour comprendre un concept.

Ainsi notre mission va au-delà du maintien de la langue : comme Maya Smith l'a parfaitement dit un article publié dans le *Critical Multilingualism Studies Journal* en 2017[3], « le FHLP offre non seulement des cours de Français gratuits, mais il crée également un espace où ces étudiants peuvent construire leurs identités de multilingues et apprécier la valeur de leurs différents héritages culturels ».

Les élèves arrivent dans la classe avec une identité linguistique et culturelle ; s'ils la voient dans le curriculum et si elle est célébrée en classe, ils peuvent s'approprier la langue et participer pleinement à leur apprentissage. Cette appropriation est, de mon point de vue, fondamentale dans le succès de nos programmes à New York.

L'autre facteur déterminant, d'ailleurs influencé par la manière d'enseigner, est la capacité de notre programme à maintenir le désir de francais. En effet, chez nos élèves, la pratique du français résulte d'une négociation permanente entre l'apprentissage de l'anglais et la place accordée aux autres langues. Celle accordée au français sera proportionnelle au désir de maintenir sa connexion avec son pays d'origine, au désir d'appartenance à la communauté francophone et au sentiment que son usage peut apporter des bénéfices tangibles, comme des opportunités académiques et professionnelles.

Aux États-Unis, ce désir de français est bien présent, à la fois comme un réflexe préservationniste face à une culture qui avale tout sur son passage, comme un trait d'union, une bouée de sauvetage linguistique, mais aussi, de façon plus pragmatique, comme une stratégie, un investissement, un pari sur le bilinguisme et sa capacité à leur permettre de se différencier sur le marché du travail : C'est ce que j'entends de la bouche des élèves qui se retrouvent souvent entre francophones dans leurs écoles, qui ont tous une anecdote sur le copain francophone qu'ils ont trouvé le premier jour d'école pour les aider à naviguer leurs premiers mois aux États-Unis. C'est ce qu'on peut constater dans une enquête réalisée il y a quelques années auprès de nos élèves : 50 % d'entre eux pensent que le français va les aider à mieux parler anglais ou à se différencier sur le marché du travail.

Je l'entends aussi de la bouche des représentants de communautés francophones qui nous contactent du Maine, du Wisconsin, du Michigan ou de la Georgie, et qui veulent tous des programmes pour leurs enfants nés ici, qui ne parlent pas le français, ou pour ceux, déjà francophones arrivés il y a quelques années et qui sont en train de le perdre.

Ainsi, le français devient la langue minoritaire, une langue d'héritage à préserver, la langue qui permet aux jeunes francophones de créer des ponts vers leurs pays d'origine et leurs cultures, vers les autres francophones du monde et aussi, vers leur futur professionnel dans un monde de plus en plus globalisé. Dans nos salles de classe, le français devient une partie de leur identité, l'ancre qui les arrime à leurs cultures, un trait d'union avec leurs camarades francophones de l'école et plus largement avec le monde francophone, ainsi qu'un chemin vers l'intégration dans cette société si différente de celles d'où ils viennent.

3 Maya Angela Smith (University of Washington) : « French Heritage Language Learning A Site of Multilingual Identity Formation, Cultural Exploration, and Creative Expression in New York City » in *Critical Multilingualism Studies Journal*, Vol. 5 No. 2 (2017) : Legitimate Speakers in Contested Spaces.